



MAIRIE
de
SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 FEVRIER 2021

COMPTE-RENDU

L'an deux mil vingt et un, le 22 février à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par message électronique, individuellement le 16 février 2021 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-DEUX à la salle polyvalente (boulevard du stade) de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, M. Christian DUMILIEU, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉRAN, Mme. Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoint, Mme. Anne-Sophie BLOT, Mme. Camille BOSSARD, Mme. Valérie BROSSE, M. Pascal COUMAILLEAU, Mme. Anne-Laure DUVAL, M. Nicolas FÉVRIER, M. Serge FRALEUX, M. Sébastien GAUTIER, M. Claude GENDRON, Mme. Carole HAMON, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, Mme. Liliane LUBARSKI, M. Jean-Robert PAGES, M. Michel RAVAILLER, M. Alain VASNIER, Mme. Pascale VITRE.
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

ABSENTS : Mme Josette MASSON, pouvoir à M. RICHARD
M. Jean-Paul BERJOT, pouvoir à M. COUMAILLEAU
M. Pascal MAUDET-CARRION, pouvoir à Mme. HAMON
Mme. Sandrine METIER, pouvoir à Mme. BROSSE

Secrétaire de séance : Mme. BLOT, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, DGS

En raison des circonstances nationales liées au Coronavirus, cette réunion s'est tenue :
à la salle polyvalente (boulevard du stade)

Ayant constaté que le quorum est atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à 20h05.

N° de DELIBERATION	OBJET	VOTE
2021.007	<u>Objet : Finances : Compte administratif 2020 – Election du Président de séance</u> Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du CGCT, le Conseil municipal doit procéder à l'élection d'un(e) Président(e) dans les séances où le compte administratif est débattu. Lors de cette séance, le Maire de Saint Aubin d'Aubigné qui a exécuté le budget peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote. Le Conseil municipal décide que le président de séance pour le vote des Comptes Administratifs 2020 sera M. DUMILIEU (Budget Assainissement, Budget SPIC, Budget Principal)	Unanimité
2021.008	<u>Finances : Vote du compte administratif 2020 – Budget Assainissement</u> Après une présentation détaillée des comptes administratifs, il ressort les résultats définitifs suivants :	Unanimité (hors le maire, absent de l'hémicycle dans le respect de la loi)

CA 2020 BUDGET ASSAINISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATION DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	101 338,32	170 459,02	69 120,70
	Section d'investissement	165 918,00	92 163,37	- 73 754,63
TOTAL		267 256,32	262 622,39	- 4 633,93
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Section d'exploitation	-	399 357,63	
	Report en section d'investissement	-	137 080,38	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE SANS RAR	Section d'exploitation	101 338,32	569 816,65	468 478,33
	Section d'investissement	165 918,00	229 243,75	63 325,75
TOTAL CUMULE SANS RAR		267 256,32	799 060,40	531 804,08
RESTES A REALISER 2020	Section d'exploitation	-	-	
	Section d'investissement	8 775,00	-	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	101 338,32	569 816,65	468 478,33
	Section d'investissement	174 693,00	229 243,75	54 550,75
TOTAL CUMULE		276 031,32	799 060,40	523 029,08

Le Conseil municipal adopte le Compte Administratif

Délibération n°CM.2021.009

Objet : Finances : Compte de gestion 2020 - Budget assainissement

Extrait du Compte de Gestion 2020 :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	663 097,01	560 357,63	
Titres de recettes émis (b)	92 163,37	172 459,02	
Réductions de titres (c)		2 000,00	
Recettes nettes (d = b - c)	92 163,37	170 459,02	
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	663 097,01	560 357,63	
Mandats émis (f)	165 918,00	102 518,12	
Annulations de mandats (g)		1 179,80	
Dépenses nettes (h = f - g)	165 918,00	101 338,32	
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			69 120,70
(h - d) Déficit	73 754,63		

2021.009

Unanimité

Le Conseil municipal décide que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n°CM.2021.010

Objet : Finances : Affectation du résultat 2020 - Budget assainissement

Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

Le Conseil municipal constate un excédent de 63 325.75 € à la section d'Exploitation (résultat à affecter), et l'absence de besoin de financement de la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser, et DÉCIDE d'affecter l'excédent aux comptes suivants:

Section d'exploitation	002 – Excédent antérieur reporté	468 478,33
Section d'investissement	001 – Excédent de fonctionnement capitalisé	63 325,75

2021.010

Unanimité

2021.011

Finances : Compte administratif 2020 : Budget SPIC

Après une présentation détaillée des comptes administratifs, il ressort les résultats définitifs suivants :

Unanimité
(hors le maire,
absent de l'hémicycle dans le

CA 2020	SPIC ENERGIES RENOUVELABLES			respect de la loi)																																																							
		DEPENSES	RECETTES																																																								
REALISATION DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	37 147,82	53 268,95																																																								
	Section d'investissement	79 073,30	106 193,88																																																								
TOTAL		116 221,12	159 462,83																																																								
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Section d'exploitation	-	27 860,14																																																								
	Report en section d'investissement	-	3 472,38																																																								
		DEPENSES	RECETTES																																																								
RESULTAT CUMULE SANS RAR	Section d'exploitation	37 147,82	81 129,09																																																								
	Section d'investissement	79 073,30	109 666,26																																																								
TOTAL CUMULE SANS RAR		116 221,12	190 795,35																																																								
RESTES A REALISER 2020	Section d'exploitation	-	-																																																								
	Section d'investissement	30 928,40	-																																																								
		DEPENSES	RECETTES																																																								
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	37 147,82	81 129,09																																																								
	Section d'investissement	110 001,70	109 666,26																																																								
TOTAL CUMULE		147 149,52	190 795,35																																																								
Le Conseil municipal adopte le Compte Administratif																																																											
2021.012	Délibération n°CM.2021.012 Objet : Finances : Compte de gestion 2020 : Budget SPIC				Unanimité																																																						
	Extrait du Compte de Gestion 2020 : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>SECTION D'INVESTISSEMENT</th> <th>SECTION DE FONCTIONNEMENT</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">RECETTES</td> </tr> <tr> <td>Previsions budgetaires totales (a)</td> <td style="text-align: right;">146 588,29</td> <td style="text-align: right;">77 860,14</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Titres de recettes emis (b)</td> <td style="text-align: right;">106 193,88</td> <td style="text-align: right;">53 268,95</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Reductions de titres (c)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Recettes nettes (d = b - c)</td> <td style="text-align: right;">106 193,88</td> <td style="text-align: right;">53 268,95</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">DÉPENSES</td> </tr> <tr> <td>Autorisations budgetaires totales (e)</td> <td style="text-align: right;">146 588,29</td> <td style="text-align: right;">77 860,14</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mandats emis (f)</td> <td style="text-align: right;">79 073,30</td> <td style="text-align: right;">37 150,50</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Annulations de mandats (g)</td> <td></td> <td style="text-align: right;">2,68</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Depenses nettes (h = f - g)</td> <td style="text-align: right;">79 073,30</td> <td style="text-align: right;">37 147,82</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">RÉSULTAT DE L'EXERCICE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">(d - h) Excédent</td> <td style="text-align: right;">27 120,58</td> <td style="text-align: right;">16 121,13</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">(h - d) Deficit</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT		RECETTES				Previsions budgetaires totales (a)	146 588,29	77 860,14		Titres de recettes emis (b)	106 193,88	53 268,95		Reductions de titres (c)				Recettes nettes (d = b - c)	106 193,88	53 268,95		DÉPENSES				Autorisations budgetaires totales (e)	146 588,29	77 860,14		Mandats emis (f)	79 073,30	37 150,50		Annulations de mandats (g)		2,68		Depenses nettes (h = f - g)	79 073,30	37 147,82		RÉSULTAT DE L'EXERCICE				(d - h) Excédent	27 120,58	16 121,13		(h - d) Deficit	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT																																																									
RECETTES																																																											
Previsions budgetaires totales (a)	146 588,29	77 860,14																																																									
Titres de recettes emis (b)	106 193,88	53 268,95																																																									
Reductions de titres (c)																																																											
Recettes nettes (d = b - c)	106 193,88	53 268,95																																																									
DÉPENSES																																																											
Autorisations budgetaires totales (e)	146 588,29	77 860,14																																																									
Mandats emis (f)	79 073,30	37 150,50																																																									
Annulations de mandats (g)		2,68																																																									
Depenses nettes (h = f - g)	79 073,30	37 147,82																																																									
RÉSULTAT DE L'EXERCICE																																																											
(d - h) Excédent	27 120,58	16 121,13																																																									
(h - d) Deficit																																																											
Le Conseil municipal décide que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.																																																											
2021.013	Délibération n°CM.2021.013 Objet : Finances : Affectation du résultat 2020 - Budget SPIC				Unanimité																																																						
	Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail. Le Conseil municipal constate un excédent de 43 981,27 € à la section d'Exploitation (résultat à affecter), et un besoin de financement de la section d'investissement de 335,44 €, compte tenu des restes à réaliser constatés, et DÉCIDE d'affecter l'excédent aux comptes suivants : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>Section d'exploitation</td> <td>002 – Excédent antérieur reporté</td> <td style="text-align: right;">43 645,83</td> </tr> <tr> <td>Section d'investissement</td> <td>1068 – Excédent d'exploitation</td> <td style="text-align: right;">335,44</td> </tr> </tbody> </table>					Section d'exploitation	002 – Excédent antérieur reporté	43 645,83	Section d'investissement	1068 – Excédent d'exploitation	335,44																																																
Section d'exploitation	002 – Excédent antérieur reporté	43 645,83																																																									
Section d'investissement	1068 – Excédent d'exploitation	335,44																																																									
2021.014	Objet : Finances : Compte administratif 2020 – Budget Principal Après une présentation détaillée des comptes administratifs, il ressort les résultats définitifs suivants :				Majorité de 18 « Pour » et																																																						

CA 2020		BUDGET COMMUNAL		6 « Abstention »	
		DEPENSES	RECETTES		
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	2 856 711,41	3 240 094,49		
	Section d'investissement	2 945 876,41	1 882 137,40		
TOTAL		5 802 587,82	5 122 231,89		
REPORTS DE L'EXERCICE 2019	Section de fonctionnement				
	Report en section d'investissement		77 082,09		
		DEPENSES	RECETTES		
RESULTAT CUMULE SANS RAR	Section de fonctionnement	2 856 711,41	3 240 094,49		
	Section d'investissement	2 945 876,41	1 959 219,49		
TOTAL CUMULE SANS RAR		5 802 587,82	5 199 313,98		
RESTES A REALISER 2020	Section de fonctionnement				
	Section d'investissement	1 189 325,47	1 033 754,21		
		DEPENSES	RECETTES		
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	2 856 711,41	3 240 094,49		
	Section d'investissement	4 135 201,88	2 992 973,70		
TOTAL CUMULE		6 991 913,29	6 233 068,19		
Le Conseil municipal adopte le Compte Administratif					
2021.015	Délibération n°CM.2021.015 Objet : Finances : Compte de gestion 2020 - Budget principal Extrait du Compte de Gestion 2020 :				Majorité de 20 « Pour » et 6 « Abstention »
		SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	RECETTES				
	Prévisions budgétaires totales (a)	4 642 618,17	3 286 436,51		
	Titres de recettes émis (b)	1 882 137,40	3 312 460,88		
	Réductions de titres (c)		72 366,39		
	Recettes nettes (d = b - c)	1 882 137,40	3 240 094,49		
	DEPENSES				
	Autorisations budgétaires totales (e)	4 642 618,17	3 286 436,51		
	Mandats émis (f)	2 961 333,14	2 903 153,33		
	Annulations de mandats (g)	15 658,73	46 441,92		
	Depenses nettes (h = f - g)	2 945 876,41	2 856 711,41		
	RESULTAT DE L'EXERCICE				
	(d - h) Excédent		383 383,08		
	(h - d) Déficit	1 063 739,01			
Le Conseil municipal décide que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.					
2021.016	Objet : Finances : Affectation du résultat 2020 - Budget principal Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail. Le Conseil municipal constate un excédent de 383 383 € à la section d'Exploitation (résultat à affecter), et un besoin de financement de la section d'investissement de 1 142 228.18 €, compte tenu des restes à réaliser constatés, et DÉCIDE d'affecter l'excédent aux comptes suivants :				Majorité de 18 « Pour » et 6 « Abstention »
	Section d'exploitation	002 – Excédent antérieur reporté	0.00		
	Section d'investissement	001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	986 656.92		
	Section d'investissement	1068 – Excédent d'exploitation	383 383.08		
2021.017	Vie associative : attribution des subventions 2021				Majorité de 24

Au regard de la crise sanitaire, la proposition soumise au vote est celle de « l'hypothèse 2 + 10% » d'un total de 59 066 €, au lieu de 36 921,54 € selon les règles de calcul en vigueur depuis 2019, et des 47 705.38 € individualisés en 2020.

Le tableau des subventions aux associations comme indiqué ci-dessus, pour un total 59 066 € dont 44 066 € de subventions réparties individuellement comprend 15 000 € de provisions à individualiser au fur et à fur de l'organisation de manifestations (course à pied, course cycliste, marche, repas de la Sainte Barbe...),.

Associations	Décision
Total général	59 066,00
Provision 2021	15 000,00
Sous-total général	44 066,00
Total hors Subvention "Arlequin"	39 879,95

Club Arlequin	19 186,05
Fonctionnement	19 186,05

Sportives	12 519,87
Tennis club	2 390,85
Football club	3 776,85
Illet Basket club	1 697,85
Judo Club Saint-Aubin	693,00
VOVINAM (Sport Combat)	103,95
Amicale cyclotouriste	471,24
Les foulées Saint aubinoises - subvention annuelle	471,24
Les foulées Saint aubinoises dont course "l'escapade st aubinoise"	
Comité des fêtes - course cycliste	
Comité des fêtes - cotisation pour le programme	
Pétanque Saint Aubinoise	471,24
Association sportive du collège Amand Brionne	612,15
Association sportive du collège Saint Michel	1 248,50
Foyer socio-culturel du collège Amand Brionne	583,00

Locales	11 750,24
Club de la détente	664,13
Crêtes et vallées - subvention annuelle	471,24
Crêtes et vallées dont apéritif marche gourmande	
Jardins d'Antan - subvention annuelle	471,24
Jardins d'Antan dont portes ouvertes forum des associations	
Comité des fêtes - subvention annuelle	471,24
Association Aubinage loisirs ou Ty Aubinoise	471,24
Amicale laïque (CM 03/2017)	423,89
ACCA - chasseurs	412,34
Amicale des Sapeurs pompiers - subvention annuelle	188,27
Amicale des Sapeurs pompiers - repas de la Sainte Barbe	
Amicale des Sapeurs pompiers -Allocation vétérans	1 210,00

« Pour » et
2
« Abstention »

	Amicale des anciens sapeurs pompiers	224,40		
	UNC AFN (anciens combattants)	425,04		
	Union des commerçants (La boîte à métiers) - subvention annuelle	2 945,25		
	Union des commerçants (La boîte à métiers) - Animations de Noël			
	Kidijou - ludothèque - subvention annuelle	471,24		
	Comice agricole - c/6281 (0,47/population)			
	ADMR (0,61€ 2014;0,62€ en2016;0,64€ en 2018, 0,67 en 2020)	2 900,74		
	Association Katz			
	Caritatives	609,84		
	France ADOT 35	72,77		
	Union des donneurs de sang	127,05		
	Paralysés de France	70,46		
	Prévention routière	90,09		
	FNATH	133,98		
	Secours Catholique	115,50		
2021.018	Extension de l'école élémentaire Paul Gauguin : demande de subventions		Unanimité	
	Pour les travaux d'extension, des subventions sont à déposer au vu du budget prévisionnel suivant :			
	Dépenses prévisionnelles			€HT
	Maitrise d'œuvre	69 000		
	Construction	750 000		
	TOTAL GENERAL €HT	819 000		
	Recettes prévisionnelles			
	DSIL (80% d'aides publiques – DETR)	445 200		
	DETR (700 000 € *30%)	210 000		
	Sous-total Subventions Etat (80% d'aides publiques)	655 200		
Autofinancement communal (20%)	163 800			
Total	819 000			
	Approbation du proces verbal du 1^{er} février 2021		Unanimité	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Publié et affiché en mairie, à SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ, le 24 février 2021, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,
Jacques RICHARD